

LES COÛTS DE PRODUCTION EN ELEVAGE OVIN ALLAITANT DANS LE SUD-OUEST 2009 - 2010

Référentiel 2009-2010 des coûts de production des
élevages ovins allaitants des Réseaux d'Élevage en
Aquitaine et Midi-Pyrénées

La flambée des prix des matières premières de l'hiver 2010-2011 puis la sécheresse du printemps ont fortement pesé sur les coûts de production. Le calcul de cet indicateur économique fait partie des éléments clés de la rénovation de l'appui technique entreprise dans le cadre de la Reconquête Ovine. Ce document propose un référentiel établi à partir des résultats enregistrés dans les fermes de références (année 2009) et de l'actualisation en conjoncture 2010 des cas-types pour les Réseaux d'Élevage Aquitaine et Midi-Pyrénées.

UNE MÉTHODE HARMONISÉE POUR LES FILIÈRES HERBIVORES

Des références calculées de façon homogène

Le coût de production a été calculé selon la nouvelle méthode nationale, harmonisée entre les différentes filières herbivores des Réseaux d'Élevage. Le coût ainsi défini intègre la rémunération du travail des exploitants, sur la base de 1,5 SMIC brut, ainsi que celle des terres en propriété (au prix du fermage local) et des capitaux propres (taux de 1,5 %). Cette méthode permet l'affectation automatique des charges de structure et de la main-d'œuvre entre ateliers (ovin, bovin, grandes cultures, etc.), selon une série de clés de répartition. Ces dernières sont issues d'un traitement statistique sur l'ensemble des fermes de références des Réseaux d'Élevage. Cette méthode se caractérise également par l'absence de prix de cession pour les cultures intra-consommées mais par la prise en compte du coût réel sur les surfaces utilisées. En l'absence de clés d'affectation pour les ateliers hors-sol



(volailles essentiellement), le coût n'a pas été calculé pour les ateliers ovins associés à ce type de production.

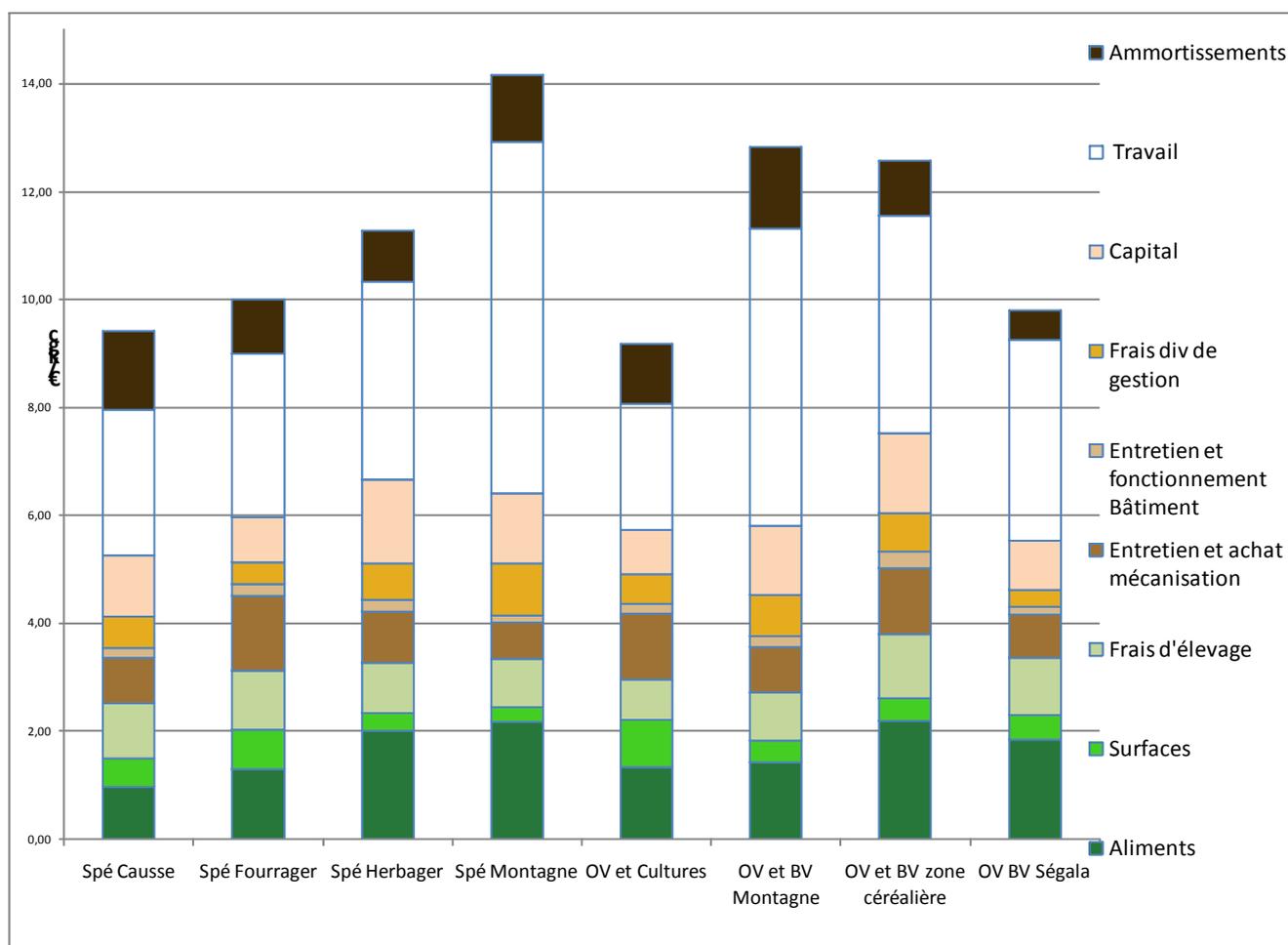
Concernant l'atelier ovin viande, le coût de production est défini par rapport aux agneaux vendus en carcasse : les réformes et la laine sont considérées comme des coproduits. Les agnelles conservées pour le renouvellement du troupeau ne sont pas prises en compte (flux interne au système) dans le calcul des kilogrammes d'agneaux commercialisés. Les autres types d'agneaux vendus (jeunes reproducteurs, agneaux légers en vif, etc.) sont convertis en « équivalent carcasse ».

Des coûts compris entre 9,17 €/kgc et 14,16 €/kgc

Les élevages spécialisés (mis à part les systèmes transhumants) et les exploitations combinant ovins viande et grandes cultures obtiennent les meilleurs niveaux de coûts de production. Les performances des élevages ovins-bovins sont moins bonnes exception faite des systèmes ovins bovins de type Ségala qui ont un niveau de coûts similaires à celui des systèmes fourragers.

Figure 1/ Composition du coût de production

Source : Réseaux d'Élevage, Aquitaine et Midi-Pyrénées 2009

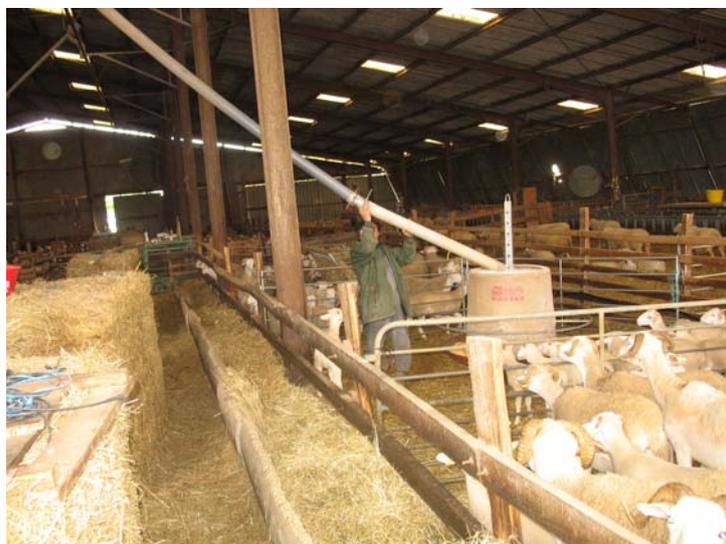
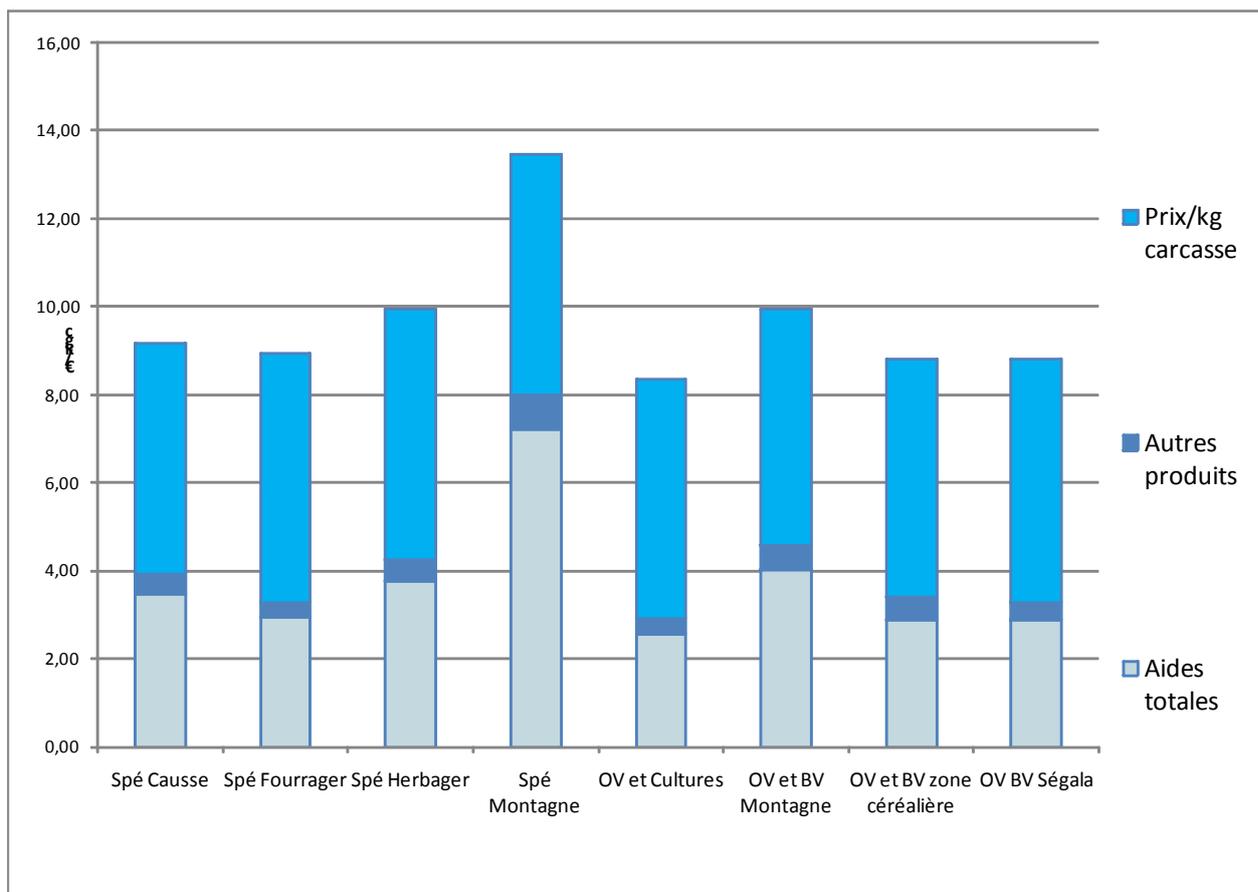


Des produits variant de 8,35 €/kgc à 13,46 €/kgc

Les élevages suivis dans le cadre des Réseaux d'Élevage produisent pour la plupart des agneaux lourds, sous signe officiel de qualité. On n'observe pas de grandes variations imputables au prix de l'agneau. Par contre, on note la part très variable des autres produits (laine et vente de réforme) ainsi que des aides.

Figure 2/ Composition du produit ovin

Source : Réseaux d'Élevage, Aquitaine et Midi-Pyrénées 2009



RÉFÉRENCES POUR LE CONSEIL : RÉSULTATS 2009 DES FERMES DES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Structure et productivité du travail

La productivité du travail, liée à la taille du cheptel par UMO ovine et à la productivité des brebis, impacte fortement le coût de production total. La rémunération de la main-d'œuvre des exploitants est prise en compte sur la base de 1,5 SMIC/UMO.

Tableau 1/ Structure et productivité du travail

Source : Réseaux d'Élevage, Aquitaine et Midi-Pyrénées 2009

Système	Nb	Coût total (€/kgc)	UMO Ovines	Brebis	Productivité numérique / EMP	Kg de carcasse vendus par UMO ovine	UGB Bovines	Surfaces en céréales (ha)
Spécialisé Causse	4	9.41	2.10	751	152	9 296	0	33
Spécialisé Fourrager	6	10.00	1.74	607	137	8 617	0	16
Spécialisé Herbager	9	11.28	1.12	485	131	7 812	0	6
Spécialisé Montagne	2	14.16	1.80	436	109	3 554	0	0
Ovins et Cultures	4	9.17	1.31	579	147	11 697	0	28
Ovins et Bovins Montagne	3	12.83	0.99	396	108	5 288	22	1
Ovins et Bovins Zone céréalière	4	12.57	0.86	322	116	6 706	66	14
Ovins et Bovins Ségala	3	9.79	0.79	235	128	7 327	54	11

Travail : le premier poste de coût

Si la main-d'œuvre salariée reste marginale en élevage ovin, la rémunération du travail des exploitants sur la base de 1,5 SMIC brut correspond au 1^{er} poste du coût de production. Il est donc essentiel, lors du calcul du coût de production, de bien définir les UMO exploitants et salariées intervenant sur l'exploitation.

Tableau 2/ Le poids de la main-d'œuvre dans les coûts de production

Source : Réseaux d'Élevage, Aquitaine et Midi-Pyrénées 2009

Système	Coût total (€/kgc)	Travail (€/kgc)	Dont salaires et charges sociales (€/kgc)	Dont rémunération du travail exploitant (€/kgc)
Spécialisé Causse	9.41	2.70	0.25	2.45
Spécialisé Fourrager	10.00	3.01	0.10	2.91
Spécialisé Herbager	11.28	3.66	0.07	3.59
Spécialisé Montagne	14.16	6.51	0.46	6.05
Ovins et Cultures	9.17	2.33	0.00	2.33
Ovins et Bovins Montagne	12.83	5.52	0.11	5.41
Ovins et Bovins Zone céréalière	12.57	4.02	0.01	4.00
Ovins et Bovins Ségala	9.79	3.72	0.09	3.63

Alimentation : le poids des concentrés

Les aliments achetés représentent de loin le 1^{er} poste parmi les charges opérationnelles. Le coût du concentré acheté par kg de carcasse vendu est de l'ordre de 2 €/kgc pour les systèmes les plus dépendants de l'achat comme les spécialisés en zone de Montagne, les herbagers et les ovins-bovins en zone céréalière. Ce coût est un peu plus faible pour les systèmes produisant plus de céréales (1,5 €/kgc). La plus forte intensification des surfaces dans les systèmes fourragers et ovins-cultures majore le coût des surfaces, cultures autoconsommées comprises : de l'ordre de 0,7-0,9 €/kgc. Dans les systèmes plus herbagers, pastoraux ou mixtes ovins-bovins, les coûts de surfaces sont moindres : 0,3 à 0,5 €/kgc.

Pour l'analyse technique du poste alimentation, la quantité globale de concentrés consommés (cultures autoconsommées comprises) rapportée à la productivité pondérale totale (agnelles de renouvellement au poids moyen des agneaux de boucherie) est un critère d'efficacité très intéressant. Il varie globalement du simple au triple selon les systèmes, de l'ordre de 5 à 11 kg/kg de carcasse vendu.

Tableau 3/ Alimentation concentrée et coûts des surfaces

Source : Réseaux d'Élevage, Aquitaine et Midi-Pyrénées 2009

Système	Coût total (€/kgc)	Aliments achetés (€/kgc)	Concentrés (kg / EMP)	Concentrés (kg/kgc)	Coûts des surfaces (€/kgc)	Dont semences (€/kgc)	Dont engrais (€/kgc)	N minéral (U/ha SFP)	Autres charges de surface (€/kgc)
Spécialisé Causse	9.41	0.97	224	9	0.53	0.11	0.22	26	0.21
Spécialisé Fourrager	10.00	1.30	221	9	0.72	0.18	0.41	42	0.13
Spécialisé Herbager	11.28	2.00	200	11	0.34	0.06	0.19	12	0.09
Spécialisé Montagne	14.16	2.18	108	7	0.27	0.00	0.23	41	0.04
Ovins et Cultures	9.17	1.34	245	9	0.86	0.15	0.53	54	0.18
Ovins et Bovins Montagne	12.83	1.42	72	5	0.41	0.03	0.28	9	0.10
Ovins et Bovins Zone céréalière	12.57	2.19	186	10	0.42	0.14	0.13	21	0.14
Ovins et Bovins Ségala	9.79	1.84	239	10	0.46	0.15	0.21	22	0.10



Frais d'élevage : un poste à ne pas négliger

Ce poste a fortement augmenté avec les années, et il représente maintenant le double du coût des surfaces, de l'ordre de 1 €/kgc, achats de reproducteurs compris. Les frais de reproduction comprennent les traitements hormonaux, inséminations, échographies. Les frais divers d'élevage : litière, transformation et commercialisation ne sont pas détaillés.

Tableau 4/ Frais d'élevage

Source : Réseaux d'Élevage, Aquitaine et Midi-Pyrénées 2009

Système	Coût total (€/kgc)	Frais d'élevage (€/kgc)	Dont frais véto (€/kgc)	Dont frais de repro (€/kgc)	Dont achats de reproducteurs (€/kgc)
Spécialisé Causse	9.41	1.02	0.35	0.30	0.34
Spécialisé Fourrager	10.00	1.09	0.26	0.31	0.52
Spécialisé Herbager	11.28	0.92	0.37	0.29	0.19
Spécialisé Montagne	14.16	0.89	0.48	0.36	0.06
Ovins et Cultures	9.17	0.75	0.18	0.24	0.30
Ovins et Bovins Montagne	12.83	0.88	0.31	0.20	0.37
Ovins et Bovins Zone céréalière	12.57	1.19	0.19	0.30	0.65
Ovins et Bovins Système Ségala	9.79	1.05	0.25	0.69	0.09

Mécanisation : l'autre poste à surveiller

Le poste mécanisation est en moyenne du même ordre de grandeur que les aliments achetés, soit 1,2 à 2 €/kgc. Les amortissements du matériel pèsent pour environ un tiers du poste.

Tableau 5/ Frais de mécanisation

Source : Réseaux d'Élevage, Aquitaine et Midi-Pyrénées 2009

Système	Coût total (€/kgc)	Méca (€/kgc)	Dont Travaux par tiers (€/kgc)	Dont Carburants lubrifiants (€/kgc)	Dont Entretien (€/kgc)	Dont Achat petit matériel (€/kgc)	Dont Amortissement (€/kgc)
Spécialisé Causse	9.41	NR	0.31	0.25	0.17	0.10	NR
Spécialisé Fourrager	10.00	1.96	0.60	0.37	0.32	0.10	0.57
Spécialisé Herbager	11.28	1.63	0.34	0.23	0.25	0.14	0.66
Spécialisé Montagne	14.16	0.89	0.14	0.33	0.22	0.00	0.20
Ovins et Cultures	9.17	1.82	0.41	0.31	0.22	0.09	0.61
Ovins et Bovins Montagne	12.83	1.87	0.14	0.29	0.31	0.10	1.03
Ovins et Bovins Zone céréalière	12.57	2.01	0.17	0.33	0.48	0.24	0.79
Ovins et Bovins Système Ségala	9.79	1.23	0.29	0.25	0.26	0.01	0.43

Bâtiments et frais divers

Le poste bâtiment, essentiellement les amortissements, représente en moyenne moins de la moitié des aliments ou de la mécanisation. Le poste « Divers » n'est pas si marginal que son nom pourrait le laisser penser. Avec le poids des assurances et des frais de gestion, il pèse à peu près autant que les bâtiments.

Tableau 6/ Bâtiments et frais divers

Source : Réseaux d'Élevage, Aquitaine et Midi-Pyrénées 2009

Système	Coût total (€/kgc)	Bâtiments et Installation (€/kgc)	Dont Eau (€/kgc)	Dont Gaz et électricité (€/kgc)	Dont Entretien et location (€/kgc)	Dont Amortissements Bâtiments (€/kgc)	Frais divers de gestion (€/kgc)
Spécialisé Causse	9.41	NR	0.05	0.03	0.11	NR	2.04
Spécialisé Fourrager	10.00	0.65	0.02	0.15	0.05	0.43	0.40
Spécialisé Herbager	11.28	0.50	0.04	0.09	0.09	0.28	0.68
Spécialisé Montagne	14.16	1.15	0.00	0.10	0.02	1.03	0.98
Ovins et Cultures	9.17	0.62	0.05	0.09	0.06	0.42	0.62
Ovins et Bovins Montagne	12.83	0.66	0.01	0.08	0.11	0.45	0.80
Ovins et Bovins Zone céréalière	12.57	0.37	0.06	0.09	0.17	0.04	0.90
Ovins et Bovins Système Ségala	9.79	0.26	0.03	0.09	0.03	0.12	0.32

Foncier et capital : l'élevage ovin en mobilise aussi

Même si la production ovine est réputée pour ne pas mobiliser trop de capital, la rémunération totale de celui-ci, terres comprises, pèse presque autant que la mécanisation.

Tableau 7/ Rémunération du foncier et du capital

Source : Réseaux d'Élevage, Aquitaine et Midi-Pyrénées 2009

Système	n	Foncier et capital (€/kgc)	Dont Fermage et frais du foncier (€/kgc)	Dont Rémunération des terres en propriété (€/kgc)	Dont Frais financiers (€/kgc)	Dont Rémunération des capitaux propres (€/kgc)
Spécialisé Causse	4	1.13	0.40	0.30	0.18	0.26
Spécialisé Fourrager	6	0.85	0.36	0.29	0.14	0.06
Spécialisé Herbager	9	1.55	0.27	0.92	0.26	0.10
Spécialisé Montagne	2	1.29	0.43	0.11	0.57	0.16
Ovins et Cultures	4	0.83	0.26	0.28	0.15	0.06
Ovins et Bovins Montagne	3	1.27	0.52	0.39	0.13	0.21
Ovins et Bovins Zone céréalière	4	1.49	0.87	0.06	0.23	0.13
Ovins et Bovins Système Ségala	3	0.91	0.36	0.41	0.07	0.07

Les amortissements pèsent lourds

Tableau 8/ Amortissements

Source : Réseaux d'Élevage, Aquitaine et Midi-Pyrénées 2009

Système	Coût total (€/kgc)	Amortis totaux (€/kgc)	Méca (€/kgc)	Bâtiments (€/kgc)	Amélio foncières (€/kgc)	Autres (€/kgc)
Spécialisé Causse	9.41	1.45	NR	NR	NR	NR
Spécialisé Fourrager	10.00	1.01	0.57	0.43	0.01	0.00
Spécialisé Herbager	11.28	0.96	0.66	0.28	0.01	0.02
Spécialisé Montagne	14.16	1.25	0.20	1.03	0.02	0.00
Ovins et Cultures	9.17	1.11	0.61	0.42	0.08	0.00
Ovins et Bovins Montagne	12.83	1.51	1.03	0.45	0.02	0.02
Ovins et Bovins Zone céréalière	12.57	1.03	0.79	0.04	0.20	0.00
Ovins et Bovins Système Ségala	9.79	0.55	0.43	0.12	0.00	0.00

Produit et rémunération permise

Après la très mauvaise année 2008, la meilleure conjoncture de 2009 a permis de s'approcher ou dépasser le seuil de 1 SMIC par UMO dans la plupart des systèmes. Seuls les systèmes ovins bovins transhumants et de la zone céréalière de l'échantillon ne tirent pas leur épingle du jeu. Le produit total correspond à la vente des agneaux, des autres produits (réformes, laine, etc.) et des aides (y compris les DPU, au prorata des hectares). **Le prix de revient**, obtenu par déduction des aides et autres produits du coût de production, est directement comparable au prix de vente. En conjoncture 2009, aucun système n'a pu dégager 1.5 SMIC par UMO.

Tableau 9/ Produit total et prix de revient du kilogramme de viande d'agneau

Source : Réseaux d'Élevage, Aquitaine et Midi-Pyrénées 2009

Système	Produit total (€/kgc)	Prix vente agneaux (€/kgc)	Autres produits (€/kgc)	Aides (€/kgc)	Prix de revient (€/kgc)	Nb de SMIC par UMO ovines
Spécialisé Causse	9.18	5.26	0.44	3.48	5.49	1.36
Spécialisé Fourrager	8.96	5.68	0.33	2.95	6.71	1.02
Spécialisé Herbager	9.97	5.73	0.49	3.75	7.04	0.95
Spécialisé Montagne	13.46	5.47	0.77	7.22	6.17	1.47
Ovins et Cultures	8.35	5.43	0.35	2.57	6.25	0.99
Ovins et Bovins Montagne	9.94	5.38	0.53	4.03	8.26	0.56
Ovins et Bovins Zone céréalière	8.80	5.40	0.51	2.89	9.17	0.15
Ovins et Bovins Système Ségala	8.82	5.56	0.37	2.89	6.53	1.08

PREMIÈRES RÉFÉRENCES 2010 : LES COÛTS DE PRODUCTION DES CAS-TYPES

Un coût de production variant de 8,6 à 16,5 €/kg de carcasse pour les cas-types en conjoncture 2010

Tableau 10/ Description des cas-types

Source : Réseaux d'élevage Aquitaine et Midi-Pyrénées, 2010

Système	UMO OV	Brebis.	Prod. Num.	Kgc vendus / UMO
Spécialisé Fourrager Aquitaine	1.85	550	144	6 930
Spécialisé Grand Causse Midi-Pyrénées	2.02	750	140	8 335
Spécialisé Causse Moyenne dimension Midi-Pyrénées	1.38	500	140	8 247
Spécialisé Fourrager Ségala	0.93	370	160	8 941
Spécialisé Transhumants Midi-Pyrénées	0.97	400	84	4 177
Ovins herbagers et grandes Cultures Aquitaine	0.9	300	140	7 210
Ovins prolifiques et grandes cultures Midi-Pyrénées	1.34	500	144	7 015
Ovins rustiques et grandes cultures Midi-Pyrénées	0.97	450	125	8 278
Ovins Bovins Ségala	0.94	250	140	6 064
Ovins Bovins Transhumants Midi-Pyrénées	0.63	200	87	3 874
Ovins Cultures Pérennes Aquitaine	0.61	250	135	10 251

Tableau 11/ Composition des coûts de production des cas-types en 2010

Source : Réseaux d'élevage Aquitaine et Midi-Pyrénées, 2010

Système	Coût total	Alim	Surf	Frais d'élevage	Méca	Frais divers	Bat et Install	Foncier et Capital	Travail
	(€/kgc)								
Spécialisé Fourrager Aquitaine	9.3	0.7	0.7	1.6	1.4	0.5	0.4	0.4	3.6
Spécialisé Grand Causse Midi-Pyrénées	9.4	1	0.4	1.6	1.8	0.5	0.6	0.6	2.9
Spécialisé Causse Moyenne dimension Midi-Pyrénées	10.9	0.8	0.5	1.6	1.6	1.1	0.5	1.6	3.2
Spécialisé Fourrager Ségala	8.6	1.3	0.5	0.7	1.5	0.4	0.5	0.9	2.8
Spécialisé Transhumants Midi-Pyrénées	14.1	0.2	1	1.1	2.4	1.1	1.1	1.2	6
Ovins herbagers et grandes Cultures Aquitaine	10.2	0.4	0.8	1.6	2	0.6	0.8	0.6	3.4
Ovins prolifiques et grandes cultures Midi-Pyrénées	9.4	1	1	0.5	1.6	0.3	0.7	0.8	3.5
Ovins rustiques et grandes cultures Midi-Pyrénées	10.1	0.5	1.4	0.7	1.8	1.1	0.6	1.1	2.9
Ovins Bovins Ségala	10.7	1.3	0.4	1.6	2.1	0.4	0.4	0.4	4.1
Ovins Bovins Transhumants Midi-Pyrénées	16.5	2	0.1	1.7	2.1	1.4	1.6	1.1	6.5
Ovins Cultures Pérennes Aquitaine	9.6	0.3	0.8	1.8	2.3	0.5	0.9	0.6	2.4

Comme pour les références en élevage, les postes les plus lourds sont la main-d'œuvre, la mécanisation (accentués par l'augmentation importante du coût des carburants), les frais d'élevage et d'alimentation (achat de concentrés et frais de surface fourragère et céréalière en cession interne).

Le rééquilibrage des aides améliore fortement le niveau de rémunération permis par le produit entre 0,67 et 1,97 SMIC par UMO

Après la revalorisation des DPU en 2009 et la création de la nouvelle aide ovine, le produit de l'atelier ovin s'est amélioré. Il permet d'atteindre des niveaux de revenu allant de 0.67 SMIC à 1.97 SMIC par UMO Ovine. Les systèmes spécialisés ont en général de meilleurs niveaux de rémunération de la main-d'œuvre.

Tableau 12/ Produit et prix de revient en 2010 dans les cas-types

Source : Réseaux d'élevage Aquitaine et Midi-Pyrénées, 2010

Système	Produit total	Prix agneaux	Autres produits	Aides	Prix de revient	nb de SMIC /UMO
	(€/kgc)					
Spécialisé Fourrager Aquitaine	9	5.8	0.2	3	6.1	1.39
Spécialisé Grand Causse Midi-Pyrénées	9.9	5.6	0.2	4.1	5.1	1.79
Spécialisé Causse Moyenne dimension Midi-Pyrénées	9.5	5.6	0.2	3.7	7.1	0.79
Spécialisé Fourrager Ségala	9.3	5.7	0.2	3.4	4.9	1.93
Spécialisé Transhumants Midi-Pyrénées	13.9	7.8	0.4	5.7	6.1	1.41
Ovins herbagers et grandes Cultures Aquitaine	9.2	5.8	0.3	3.1	6.9	1.02
Ovins prolifiques et grandes cultures Midi-Pyrénées	8.9	5.7	0.2	3	6.2	1.27
Ovins rustiques et grandes cultures Midi-Pyrénées	11	5.6	0.2	5.2	4.7	1.97
Ovins Bovins Ségala	9.6	5.7	0.2	3.7	6.9	1.06
Ovins Bovins Transhumants Midi-Pyrénées	13.3	5.5	0.7	7.1	8.7	0.75
Ovins Cultures Pérennes Aquitaine	8.3	5.5	0.3	2.5	6.8	0.67



Figure 3/ Coûts de production et Produits des cas-types spécialisés- 2010

Source : Réseaux d'élevage Aquitaine et Midi-Pyrénées, 2010

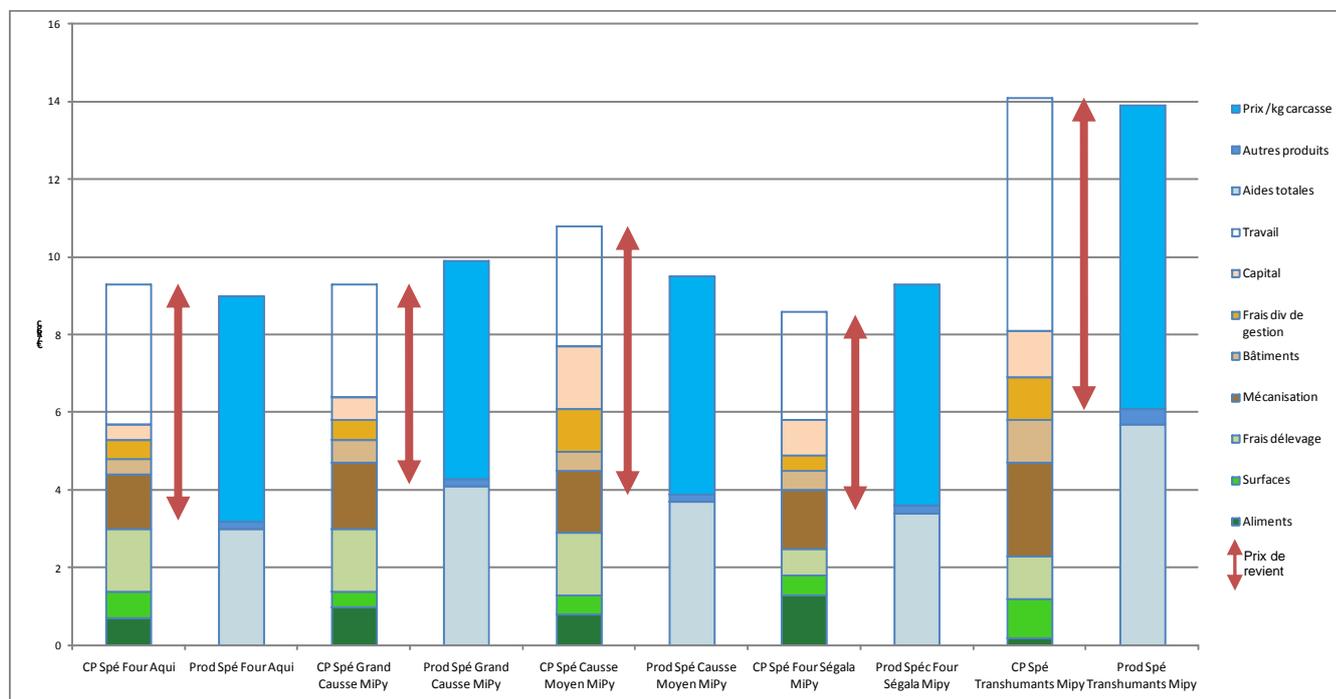
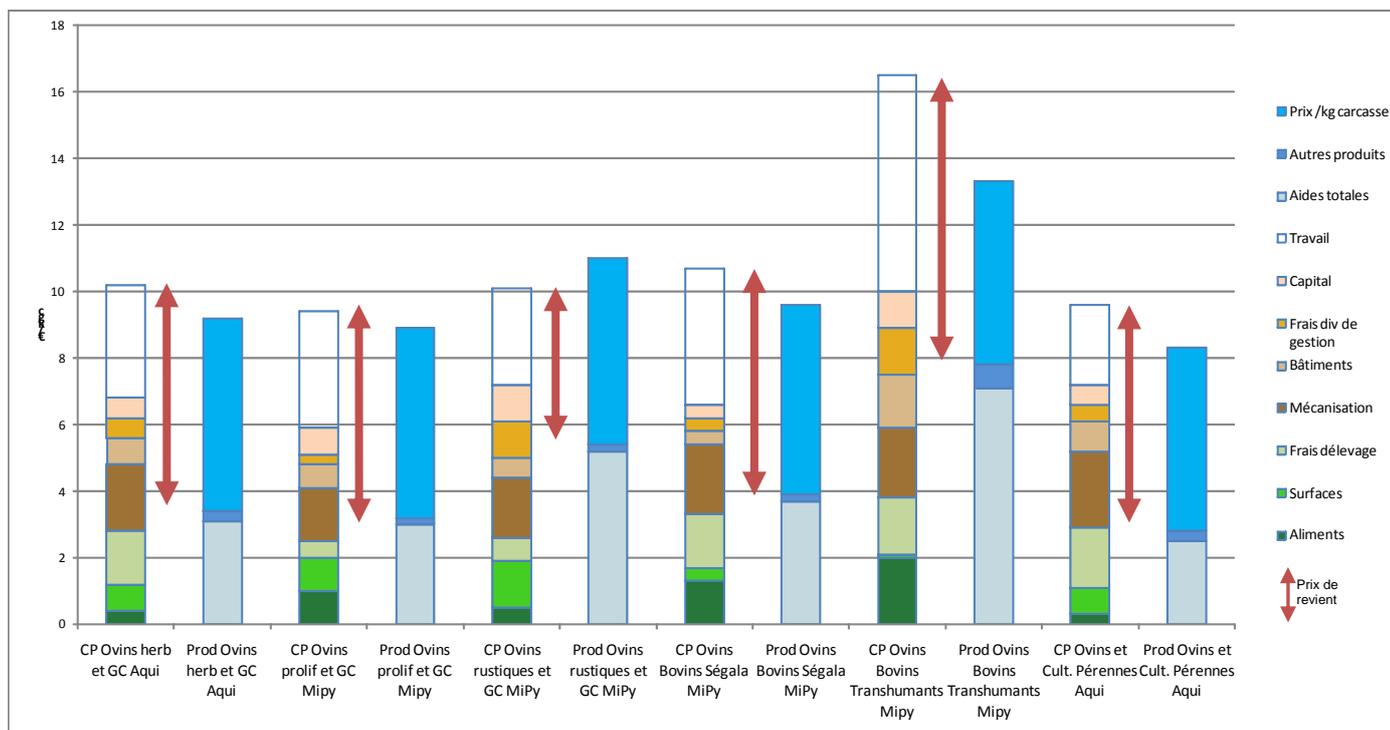


Figure 4/ Coûts de production et Produits des cas-types mixtes - 2010

Source : Réseaux d'élevage Aquitaine et Midi-Pyrénées, 2010



POUR EN SAVOIR PLUS ET ALLER PLUS LOIN AVEC LE CALCUL DU COÛT DE PRODUCTION

La méthode de calcul des Coûts de Production ainsi que d'autres références nationales (Synthèse Nationale des Réseaux d'Élevage, projet CasDAR coûts de production) et régionales (Poitou-Charentes, Bretagne, Pays de la Loire...) sont disponibles sur le site Internet de l'Institut de l'Élevage (www.idele.fr) et auprès des animateurs des Réseaux d'Élevage.

Quelques repères méthodologiques pour comprendre la méthode de calcul des coûts de production :

- Le coût production est ramené au **kg de carcasse d'agneau vendu**, les catégories d'agneaux ou d'agnelles vendus en vif sont « converties » en carcasse.
- Les agnelles conservées pour le renouvellement ne sont pas prises en compte dans la production.
- Les réformes et la laine entrent dans la catégorie « autres produits ».
- Les céréales et les protéagineux sont pris en compte au coût réel.
- Des clés permettent de répartir les charges fixes et la main-d'œuvre.
- Les facteurs de production sont rémunérés :
 - 1.5 SMIC par UMO (modifiable)
 - Foncier en propriété à la valeur du fermage local
 - Capitaux propres à 1.5%
- Pour comparer avec le prix de vente, utiliser le **prix de revient**

Prix de revient = Coût de production – autres produits – aides

CONTACTS

Emmanuel Trocme, CA09
 Dominique Delmas, CA12,
 Camille Ducourtieux, CA24
 Séverine Chaminade,
 ASSELDOR
 Jean-Michel Mouret, EdE32
 Jean-Pierre Dugat, CA33
 Marie-Hélène Defrance et
 Philippe Tyssandier, CA46
 Vincent Joliet, CA47
 Philippe Lanne, CA65
 Anne-Julie Métivier, EdE81
 Carole Jousseins, IDELE

CREDIT PHOTO

Institut de l'Élevage, Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, EdE du Gers

Remerciements : Vincent Bellet et ses collègues des équipes Réseaux d'Élevage des régions Bretagne, Poitou-Charentes et Pays de la Loire.

LES RESEAUX D'ELEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier de FranceAgriMer et du Ministère de l'Agriculture via le CasDAR pour la collecte et le traitement des données



Octobre 2011

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 11 57 028